

Challenge 3

- catégories : TC (dames & messieurs 2009 et avant)
- plage d'engagement sur Extranat : J-8 à J-2
- publication des engagés : J-1

Type de compétition : Compétition d'animation

Gestion informatique : gérée par l'organisateur.

Intégration des résultats sur Extranat : gérée par l'organisateur.

Ouverture de la compétition : strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN

Date et horaire de la réunion technique (le cas échéant) : jour J pendant le temps d'évacuation du bassin, 10 minutes avant le départ de la première épreuve.

Équipements : bassin de 25m ; 6 couloirs

Médical et sécurité : la présence d'un médecin (équipé) est recommandée ... déclaration de la manifestation auprès des institutions concernées (Gendarmerie ou Police, SAMU et Pompiers)

Détail des épreuves :

- Nage libre : 50m, 100m, 200m, 400m
- Dos : 100m, 200m
- Brasse : 100m, 200m
- Papillon : 100m, 200m
- 4nages : 200m

Toutes les épreuves sont disputées classement au temps

Jury : Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN, la désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue.

Modalité d'engagements : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale.

les nageuses et nageurs peuvent s'engager dans 2 épreuves maximum par réunion.

- **frais d'engagements :** 1 € à reverser au club organisateur.

Pénalités :

- **dépassement de temps :** 3 €

Classements spécifiques à la compétition : Le classement du challenge s'effectuera à l'addition des points des 4 épreuves obtenus par chaque nageur selon la table de cotation FFN.

Récompenses (gérées par l'organisateur) : 1 médaille pour les trois premières du challenge dames, 1 médaille pour les trois premiers challenge messieurs, par catégorie Avenirs, Jeunes et Juniors/Séniors et par sexe.

Transmission et publication des résultats : compétition traitée par l'organisateur

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la publication sur le site Internet de la ligue et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.
- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Programme et horaires : proposition ci-dessous, à déterminer et confirmer par l'organisateur.

Dimanche 18 février 2018

OP : 8h00 – DE : 9h30	OP : 13H00 – DE : 14H30
1 – 50m nage libre dames	12 – 50m nage libre messieurs
2 – 100m dos messieurs	13 – 100m dos dames
3 – 200m dos dames	14 – 200m dos messieurs
4 – 100m nage libre messieurs	15 – 100m nage libre dames
5 – 200m nages libre dames	16 – 200m nage libre messieurs
6 – 400m nage libre messieurs	17 – 400m nage libre dames
7 – 100m brasse dames	18 – 100m brasse messieurs
8 – 200m brasse messieurs	19 – 200m brasse dames
9 – 100m pap dames	20 – 100m pap messieurs
10 – 200m pap messieurs	21 – 200m pap Dames
11 – 200m 4 nages dames	22 – 200m 4 nages messieurs

(OP= ouverture des portes ; DE= début des épreuves)